

Compte rendu de la séance du 16 août 2016

Secrétaire(s) de la séance : Jean-Paul NOGUES

Ordre du jour:

- dérogation pour le regroupement de l'hôpital de Lannemezan,
- décision modificative, budget du Bernissa,
- travaux au 5 rue Nationale, dossier à transmettre au Pays des Nestes,
- résultat du groupement d'achat gaz et exécution du marché,
- manifestation à Troubat pour les 30 ans du premier championnat de France d'escalade,
- participations des communes aux frais de fonctionnement des écoles,
- questions diverses.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice ont procédé, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. *Jean-Paul NOGUES* ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibérations du conseil:

Budget du Bernissa – Décision budgétaire modificative (2016 56)

M. le Maire expose il est nécessaire de procéder de procéder à un ajustement du budget annexe « Lotissement du Bernissa » comme suit :

- Article 6015 : - 1937€
- Article 66111 : + 1937€

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de valider ces propositions relatives à la modification du budget annexe « Lotissement du Bernissa » .

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Demande de participation financière pour les 30 ans de Troubat (2016 57)

M. le Maire fait part aux membres du conseil municipal d'un courrier en date du 2 août 2016 de M. François Fortassin, Sénateur. Ce dernier expose que cette année, nous célébrerons les Trente Ans du premier championnat de France d'escalade « outdoor », organisé à Troubat en septembre 1986.

Pour cette occasion, plusieurs compétiteurs d'alors seront présents les 24 et 25 septembre prochains à la falaise de Troubat. Cet événement aura un rayonnement sur l'ensemble de notre vallée.

En partenariat avec le comité des Fêtes de Troubat et la communauté de communes de la vallée de la Barousse, M. Fortassin nous demande de bien vouloir accorder notre appui financier pour la réalisation de cette manifestation.

A cet effet, il a été décidé une répartition équitable entre les communes de Barousse : à hauteur de 100€ pour les communes de moins de 100 habitants, 150€ pour les communes entre 100 et 200 habitants, 200€ pour les communes de plus de 200 habitants.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accorder une subvention de 200€ pour la célébration des 30 ans de Troubat.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Hôpital de Lannemezan - Dérogation à la Loi de modernisation du système de santé

M. le Maire fait part d'un projet de motion proposé par M. le Président du Pays des Nestes concernant une demande de dérogation de l'Hôpital de Lannemezan à l'obligation faite d'adhérer à un GHT (Groupement Hospitalier de Territoires).

Après discussion, il ressort que les membres du conseil municipal n'ont pas assez d'éléments pour se prononcer en l'état sur ce projet de motion.

Réhabilitation des logements communaux

M. le Maire expose que le projet de réhabilitation des logements communaux du 5, rue nationale doit faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès du Pays des Nestes.

Après discussion, il est décidé de revoir ce projet de réhabilitation en commission de travaux et par la suite de faire un nouveau point lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Groupement d'achat de gaz – Marché passé avec EDF

M. le Maire rappelle que notre commune a adhéré le 23 février 2016 au groupement d'achat de gaz dont le SDE (Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées) assure la coordination.

Le SDE nous informe qu'il a procédé à la mise en concurrence des fournisseurs conformément au Code des marchés publics et signé les marchés subséquents. Il ressort que le fournisseur retenu pour la fourniture de gaz est EDF.

M. le Maire commente le mémoire technique ainsi que le montant de facturation pour les 5 sites de notre commune.

Ce point de l'ordre du jour n'a pas fait l'objet d'un vote de la part des membres du conseil municipal.

Participations des communes aux frais de fonctionnement des écoles

Concernant ce point de l'ordre du jour, M. le Maire souhaite une participation des communes à même niveau pour la maternelle et le primaire. Jean-Michel Palao n'est pas d'accord car il considère que les frais ne sont pas les mêmes pour la maternelle et le primaire.

Après discussion il est décidé de revoir ce sujet à la prochaine séance du conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Rock Estival

Jean-Paul Nogués pose la question de savoir si les places de camping mises à disposition pour le Rock Estival du 26 et 27 août seront gratuites.

M. le Maire et Jean-Michel Palao répondent que l'arrêté municipal du 11 août dernier portant organisation du Rock Estival met à disposition gratuitement des places au camping municipal du vendredi 26 août 8H00 au dimanche 28 août 2016 jusqu'à 12H00.

Problème sur les appartements communaux

Frédérique Miossec fait part de problèmes concernant certains occupants de logements communaux.

- Appartement avenue de Monréjeau : un occupant a de très graves problèmes d'autonomie, M. le Maire aidé de Mme Miossec fera une lettre de signalement auprès du tuteur de ce locataire.
- Appartement du bâtiment de la Gare : la locataire ne paie plus de loyer. Une procédure d'expulsion locative doit être envisagée.

Lotissement du Bernissa

Dominique Caron expose aux membres du conseil municipal que de nouveaux contacts ont été noués avec des professionnels de vente dans l'immobilier, notamment la société BRUNO PETIT. Une réunion est prévue en mairie le 17 août prochain.

23H00 fin de séance